

---

## UNIVERSITÉ BANANIÈRE

### La Révolte

Les journaux télévisés des Antilles et de la Guyane, la presse quotidienne locale (*France-Guyane*, 24/05/2013), ont répercuté et pointé ces dernières semaines, les irrégularités, les dérives, et la gabegie financières commises à l'Université des Antilles et de la Guyane et relevées par la Cour des comptes (voyages incessants entre Guyane-Antilles-Métropole, mais rationnement du papier de photocopies...).

Détestant se voir exposée autrement que pour des démonstrations surjouées et surfaites d'excellence scientifique et pédagogique, l'université déploie de grands efforts pour que rien de ses vices et tares internes ne transpire à l'extérieur.

L'université en Guyane<sup>1</sup> n'est qu'une partie, jouissant d'une autonomie encadrée, de l'université des Antilles et de la Guyane. Et elle n'est pas épargnée par les bassesses et défaillances propres à l'ensemble de l'institution, et à ses homologues nationales. Le scandale financier n'est que la partie émergée, visible et la plus facilement accessible d'un système pervers, gangrené, que l'on peine à appréhender de l'extérieur.

Hors l'accueil des étudiants, la fonction première mais non avouée de l'université se situe sur le terrain des avantages et prébendes en matière de statut, vanité, plans de carrières, pouvoir et ses délices, exercice addictif de l'autorité, « pipolisation », fréquentation des cercles de pouvoir politique locaux, des autres membres des clans, confréries et loges, et jouissance de l'appartenance à une aristocratie, même frelatée.

Modèle réduit du monde politique et contrôlée par lui, l'université en Guyane est un cas unique de soumission, dépendance, manipulation au profit de groupes qui la conçoivent et l'instrumentalisent comme arène de leurs stratégies et objectifs.

L'épisode lamentable des intrigues et coups bas qui, sur fond de xénophobie et racisme, ont accompagné la désignation du vice-président du pôle universitaire de Guyane, n'a fait que renforcer l'opinion de nombreux observateurs locaux, antillais ou nationaux quant à la nature « bananière » de la gouvernance universitaire à tous les niveaux.

L'omerta et l'autocensure sont la règle. L'individualisme, les compromissions, la trahison, la lâcheté et l'arrivisme alimentent le moteur d'un système à double face, dans lequel quelques individualités compétentes et reconnues, et des travaux de premier plan sont avidement récupérés et brandis afin de nourrir l'incantation irréaliste et surréaliste de l'« excellence », d'un « pôle scientifique » de prestige à l'échelle sud-américaine. Le reste repose sur la croyance propre aux médiocres que la fonction suffit à créer l'intelligence et la compétence. Et l'inflation des titres et prébendes distribués comme sous l'Ancien Régime a de quoi sidérer.

Le Droit dans la rigueur de son acception est un concept encombrant à l'université. Il cède le pas, le plus souvent, au non droit, au droit à géométrie variable, au droit dérogoire et discrétionnaire, à une sorte d'état d'exception permanent dans lequel des gens outrepassent très largement leurs prérogatives et mandats à des fins strictement personnelles et en méprisant allègrement l'ensemble de la communauté universitaire.

---

<sup>1</sup> Quatre composantes principales : Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane, Institut Universitaire de Formation des Maîtres (bientôt École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), Institut Universitaire de Technologie, Service de la Formation Continue.

Dans un tel contexte, peuvent être identifiés et qualifiés, directement ou par analogie, plusieurs crimes et délits dans le cadre du droit administratif et public, du droit commun, ou du droit des affaires. En voici un inventaire (non exhaustif) relevé sur l'ensemble des quatre composantes de l'université en Guyane :

- Abus de bien sociaux (et recel d'abus de bien sociaux) (« Délit qui consiste, pour un dirigeant ou responsable à utiliser en connaissance de cause les biens, le crédit, les pouvoirs ou les voix de la société [d'une institution] à des fins personnelles, directes ou indirectes »)
- Concussion (« Perception illicite pour un agent public de sommes qu'il sait ne pas être dues »)
- Conflit d'intérêt (« Situation où un individu ou une organisation est impliquée dans de multiples intérêts, l'un d'eux pouvant corrompre la motivation à agir sur les autres [Les mêmes personnes mandatées ou élues pour appliquer et faire respecter les textes et la déontologie sont celles qui commettent, ou couvrent, au cautionnement les manquements et violations] »)
- Délit d'initié (« Délit que commet une personne qui s'octroie ou bénéficie d'avantages en se basant sur des informations dont ne disposent pas les autres »)
- Prévarication (« Acte de mauvaise foi commis dans une gestion ; grave manquement d'un fonctionnaire, d'un responsable ou dirigeant, aux devoirs et obligations de sa charge, de son mandat »)
- Malversation (« Faute grave, généralement inspirée par la cupidité [y compris avantages statutaires et immatériels] commise dans l'exercice d'une charge, d'un emploi, d'un mandat »)
- Trafic d'influence (« Délit qui consiste à recevoir des dons [et avantages] pour favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics »)

Tout cela sur quotidien de...

- Clientélisme<sup>2</sup> et favoritisme.
- Non-respect des textes, et régime dérogatoire permanent et arbitraire en fonction d'intérêts particuliers déguisés en intérêts collectifs.
- Transfert, par les directeurs des composantes, de leurs travail, missions et responsabilités vers des personnels administratifs (ou enseignants affidés) directement dépendants et asservis, au profit de leurs activités de prestige et de carrière.
- Apparition d'une unité de valeur spécifique : le « *mile-universitaire* », où l'accumulation des voyages et la distance aussi lointaine que possible des destinations sont signes extérieurs de grandeur administrative.
- Cumul et surcharge de fonctions, par de nombreux enseignants et enseignants-chercheurs, à des fins carriéristes et de statut et pouvoir personnels, incompatibles avec un enseignement et une recherche de qualité, dilapidant les ressources et le potentiel scientifiques pour lesquels ils ont été recrutés.
- Disparition et/ou non réception de dossiers d'ouverture de diplômes sur fond de conflit entre directions et porteurs de projet.
- Refus de réception et d'enregistrement par des secrétariats de documents administratifs ne comportant pas la signature non légale de certains petits chefs.
- Opacité des choix et décisions, contournement ou manipulation des conseils et instances de discussion et décisions ; conseils d'administration insuffisamment ou irrégulièrement convoqués.
- Dispositifs démocratiques détournés et dévoyés sous la forme de listes d'électeurs captifs, non titulaires, ou titulaires asservis, et étudiants, soumis à pressions, manipulations et chantages, en faveur d'un clan ou d'une personne.
- Manipulation par les recteurs d'académie (ayant seulement autorité sur l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi « chanceliers de l'université » de droit) des seuils d'heures supplémentaires

---

<sup>2</sup> « Faveurs injustifiées accordées à une personne, souvent en échange de son vote ».

accordées à leurs personnels enseignants intervenant à l'université, entre rigueur de façade, et abaissement opportuniste des seuils aux fins de constitution de contingents d'électeurs captifs et de bourrage d'urnes légaux mais illégitimes.

– Situation caricaturale, calamiteuse et unique dans l'université française, risée et consternation des collègues antillais et des observateurs extérieurs : le département de Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'IESG, tombé entre les mains (voir *clientélisme*) d'une « chef » échappée d'un collège, aux qualifications, parcours et compétences illisibles, non titulaire, déléguée à durée indéterminée par le rectorat, mercenaire et exécutante sans scrupules des basses œuvres de deux directions successives de l'IESG.

- Dévalorisation, nivellement par le bas des formations et des diplômes (en particulier licences en LSH) corollaires du clientélisme et en adéquation avec les orientations ministérielles de « secondarisation » du premier cycle universitaire : faire tourner le maximum de formations avec le maximum d'enseignants non universitaires, beaucoup plus rentables et exploitables que les enseignants-chercheurs titulaires.

- Vivier hypertrophié des chargés de cours, contractuels et intervenants extérieurs (plus de 75% des enseignements, dont certains ont une réelle qualification universitaire), manipulés et instrumentalisés par le miroitement des étiquettes et titres valorisants, inféodés au gré des intérêts particuliers de quelques responsables de diplômes, départements et directions, réduits à des tâcherons humiliés et infantilisés de notre université, et malheureusement alliés objectifs d'un système corrompu.

- Marginalisation des universitaires titulaires et enseignants-chercheurs. Contrairement aux incantations et revendications de façade, le maintien d'un nombre réduit et minoritaire d'enseignants-chercheurs (statutairement indépendants, pour ceux qui le veulent, de toute espèce de « chef », « patron », ou « supérieur ») est la garantie du pouvoir discrétionnaire des « responsables » et « décideurs ». La sous-dotation scientifique et l'accaparement des leviers pédagogiques et des destinées de l'université par des contractuels dociles précipitent sa déliquescence.

- Inflation promotionnelle et égotique de projets d'ouvertures de formation, sans moyens humains, mais permettant de grossir le contingent clientéliste asservi et de doper les statistiques de population étudiante en Guyane.

- Suppression, maintien ou créations, avec des résultats ubuesques, de formations en fonction des rapports de favoritisme, force et pouvoir entre personnes, au détriment de l'intérêt général et sans réelle analyse objective des besoins de formation inhérents au territoire de la Guyane.

Sans oublier...

Violence verbale, insultes, calomnies, diffamation en toute impunité à travers les listes de diffusion de courrier électronique (personne n'a souvenir d'une quelconque session du conseil de discipline de l'université) ; comportements et propos outranciers et délirants ; harcèlement, autoritarisme, humiliations, chantages, pressions, intimidation ; faux et usage de faux ; curriculum truqués ; mensonges, ragots, rumeurs ; manipulation des étudiants ; coups de pouce confidentiels à certaines notes ; etc.

Au final, inaccessible, incompréhensible et opaque au journalisme d'enquête commun, et à plus forte raison au citoyen *lambda*, l'université est un panier de crabes illusionnistes. Protégée par le respect que l'opinion publique accorde encore à un « temple du savoir », et lieu de science à défaut de sagesse, une coterie<sup>3</sup> arrogante, cynique et à la compétence indémontrée s'approprie et détourne ce qui

---

<sup>3</sup> « Réunion de personnes soutenant ensemble leurs intérêts et qui s'opposent à ceux qui ne font pas partie de leur groupe (syn. bande, caste, cercle, chapelle, clan, clique, école, église, famille, parti, secte, tribu) » – Et pour faire bonne mesure : Mafia : « Coterie secrète servant des intérêts privés par des moyens illicites ».

devrait être le socle le plus crédible et porteur d'avenir de la société.

« Corruption » est le seul terme générique disponible pour résumer l'ensemble de ce qui se passe, qui indigne et révolte, dans l'indifférence de citoyens et acteurs sociaux accaparés par leurs propres petites affaires et arrangements. Cette corruption est principalement morale. Mais les dégâts infligés à la société guyanaise maintenue dans l'ignorance sont lourds et hypothèquent l'avenir.

Le Bureau du SNESUP – Section Guyane :

Marianne Palisse, Grégory Bériet, Isabelle Pierrejean, Gérard Police.